

LIVRET D'ACCUEIL

*Du stagiaire de
Formation Professionnelle Continue*

- Présentation
- **Equipe Administrative et Pédagogique**
 - Organigramme
 - Règlement Intérieur
 - Certificat **QUALIOPI**

association EMPREINTE
Association loi 1901

N° SIRET *: 833 883 234 00019
Formation professionnelle N° : 76 66 02182 66
cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



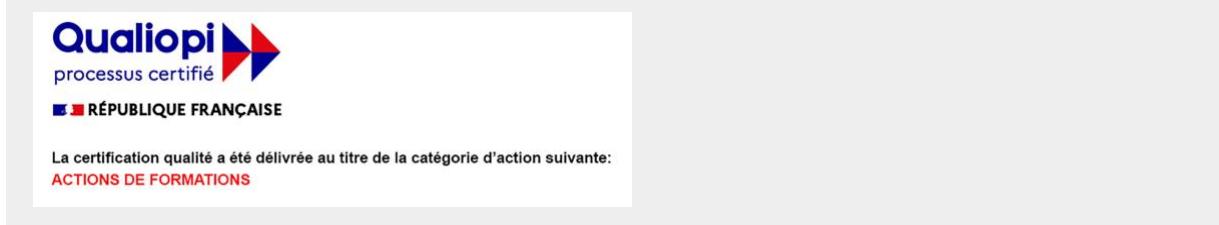
*Siège social : 20, rue Jean-Baptiste Lulli
66000 Perpignan
Tél. : +33 (0)6 75 06 15 67*

*Email : empreinte.formation.arts@gmail.com
http://www.empreinte-formation.com*

Empreinte est une association qui offre aux artistes, photographes, plasticiens un lieu de réflexion, d'apprentissage, d'ouverture, de partage dans le processus de création de leur œuvre, un autre choix que les supports conventionnels, une formation adaptée à leur besoin en formation individuelle ou dans le cadre de la formation professionnelle financée par un OPCO (AFDAS...) ou Pôle Emploi.

Empreinte propose aux professionnels de l'animation socioculturelle de se perfectionner dans une technique artistique.

Empreinte offre également aux adultes amateurs, adolescents, enfants une découverte ou un approfondissement d'une technique liée à la photographie, aux arts graphiques et numériques...



HORAIRES

La durée et les horaires de la formation sont spécifiques à chaque formation. Ils sont mentionnés dans le programme de la formation en annexe de ce document.

LIEU DE STAGES ET ACCES

- À Perpignan - 20 rue J.B Lulli - 66000 Perpignan
- À Paris - 154, rue Oberkampf (5, Cité Durmar) – 75011 PARIS.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les stagiaires sont informés du règlement intérieur (page 7) avant ou au plus tard au début de la session de formation.

EQUIPE ADMINISTRATIVE ET PÉDAGOGIQUE

Carlos BARRANTES GIL

Administrateur de l'association EMPREINTE, Président et Formateur

Photographe auteur, tireur et formateur.

Diplômé de l'École Nationale Supérieure de la Photographie, Arles, France.

Né à Madrid en 1960. En 1987, il débute par la photographie de mode avant de s'intéresser au laboratoire N/B.

En 1993, il crée son atelier/laboratoire photographique, spécialisé en *Platinotypie, papier au charbon* et en tirages argentiques traditionnels (FB), auxquels il a ajouté le procédé d'hybridation photochimique/numérique *Platine-chrome* et, les impressions pigmentaires numériques *Digigraphie*.

Parallèlement à cette activité, il poursuit son travail d'auteur photographe. De même il dirige des stages de photographie pour différentes universités, institutions et pour la formation professionnelle continue.

2005-2012, il réalise son projet de recherche “*Les procédés de tirage photographique du XIXe siècle. Actualisation et insertion de la technologie numérique*” en collaboration et avec le financement du Fondo Fotografico del Museo Universidad de Navarra, Espagne.

Odile CORRATGE

Administrateur de l'association EMPREINTE et Assistante Formation Continue

Photographe, graveur

Diplômée de l'université de Sciences-économiques de Montpellier

Née à Bobo-Dioulasso, en 1955.

Trente-huit ans comme fondatrice et directrice de l'école bilingue « le jardin enchanté » à Perpignan.

En tant qu'artiste pluridisciplinaire, elle a toujours été intéressée par la rencontre des artistes et des différentes techniques. Cet intérêt l'a amenée à participer de façon active au monde associatif, toujours lié au domaine des arts et à la réflexion sur ces disciplines (*membre du collectif photographique Projets, responsable au sein de l'association et des rencontres photographiques “regards”, membre de l'équipe de direction de l'association “Bla-blart” pour parler de l'art autrement, membre de l'équipe éditoriale de la revue photographique “regards”....*)

En tant que photographe, graveur et peintre, elle a participé à des expositions personnelles et collectives.

Claude BELIME

Administrateur de l'association EMPREINTE et Trésorier

Photographe auteur

Diplômé de l'école vétérinaire, Nantes et de l'université d'Histoire de l'Art, Perpignan

Né en 1963 à Chaumont.

Après une formation scientifique de vétérinaire (à Nantes) et une formation en histoire de l'art (à Perpignan), il crée à la fin des années 90 le collectif La Fenêtre avec JC Gautrand et développe son travail personnel autour du paysage et d'une poétique du quotidien. Fondateur de la structure Lumière d'Encre, il organise des résidences d'artiste photographe depuis plus de dix ans, l'édition de livres photographiques ainsi que des expositions, des lectures de portfolio et des évènements dont le festival FotoLimo. Il est le créateur de ce dernier et le directeur artistique avec Patrice Loubon. Dans cette fonction, il a coordonné différents ouvrages photographiques et participé au comité de rédaction de la revue "Regards ».

Il intervient depuis longtemps auprès de tous les publics (scolaire ou non) pour des formations et des ateliers créatifs autour de la photographie. En plus de son travail d'auteur, il est spécialiste des observatoires photographiques du paysage.

Israel ARIÑO

Formateur à l'association Empreinte

Photographe et éditeur chez Ediciones ANÓMALAS.

Né en 1974 à Barcelone, Israel Ariño pratique la photographie depuis 1994. Depuis ses débuts, son œuvre se construit autour d'une réflexion sur l'acte de regarder. Sensible à la lumière comme à la matière, il utilise la photographie pour interroger, transcender et réinventer le réel. Chacun de ses projets a pour point de départ le désir que ses photographies contiennent et fassent affleurer l'invisible, ce qui se cache derrière la surface de l'image, par leur pouvoir de suggestion et d'appel à la rêverie.

Il est l'auteur de 7 monographies édités chez Ediciones Anómalas. Ses œuvres sont exposées en Europe et ont intégré de prestigieuses collections publiques ou privées (Collection Neuflize à Paris, Musée de l'Elysée à Lausanne, Bibliothèque Nationale de France, Museu Art Contemporani de Barcelone, etc).

Laurent MILLET

Formateur à l'association Empreinte

Photographe et enseignant à l'Ecole des Beaux-Arts d'Angers.

Né en 1968, il pratique la photographie depuis 1987. Sa pratique personnelle croise une archéologie des techniques photographiques et les chapitres d'une encyclopédie imaginaire, peuplée d'objets qu'il construit puis photographie dans des

décors naturels ou dans son atelier. Ses assemblages sont des hybrides d'objets traditionnels, scientifiques, architecturaux, aussi bien que d'œuvres d'artistes dont il affectionne le travail.

Chacune de ces constructions est l'occasion de questionner le statut de l'image : son histoire, sa place, les phénomènes physiques qui s'y rattachent et ses modes d'apparition.

Mustapha AZEROUAL

Formateur à l'association Empreinte

Photographe – Plasticien.

Né en 1979, (franco-marocain) est photographe autodidacte, diplômé en 2021 des Beaux-Arts de Cergy avec les félicitations du jury (VAE). Scientifique de formation, il fonde ses recherches sur l'observation des processus d'apparition de l'image et dans l'expérimentation des supports photographiques. Associant installation, volume, séquence, aux procédés photographiques anciens, il actualise les techniques historiques de prise de vues et de tirages, tout en ouvrant le champ d'investigation de l'image photographique par-delà ses limites présupposées (planéité et temporalité). La question du photographique et de la matérialité de l'image se trouve au coeur de son processus créatif. Mustapha Azeroual est représenté par la Galerie Binome (Paris) depuis 2013. Il participe à des foires internationales telles que Aipad New-York (2017), Art Paris (2016-17-21), Paris Photo (2016-19), Capetown Art Fair (2016), 1:54 New-York (2016) ou encore Art Dubaï (2013).

Tiffany VAILIER

Formatrice à l'association Empreinte

Artiste plasticienne, et formateur

Diplômée de l'université Marc Bloch de Strasbourg, France

Représentée par Galerie L'Etang d'art, Bages, Aude - France

Née à Mulhouse, en 1985.

Suite à ses études à Strasbourg, où elle singularise son travail de création par une expérimentation frénétique du carnet de croquis et l'interdisciplinarité à l'atelier, elle rejoint les Pyrénées-Orientales à l'occasion d'une résidence. Elle y crée en 2009 l'association *Agit'hé*, structure artistique reconnue d'intérêt général, à Port-Barcarès, puis à Perpignan en 2018, qui coordonne un collectif d'artistes et produit des évènements culturels en faveur de la transmission et de la médiation autour de l'art alternatif et contemporain. Elle intervient également dans d'autres structures.

En équilibre entre dessin, peinture, collage, gravure, numérique et volume, la pratique de Tiffany Vailier se déploie dans la multiplicité des techniques, et la variété des supports. Matériaux bruts et alternatifs (plexiglas plié, bois, textile ajouré et papier)

supportent ses interventions graphiques énergiques : les corps représentés acquièrent alors un dynamisme né de transparences et de textures composites, de surfaces palimpsestes qui racontent une complexité expressionniste, mais qui préservent la vitalité du geste et la profondeur des lectures.

Ximénia DE LEON LUCERO

Formatrice à l'association Empreinte

Artiste italo-argentine

Diplômé de l'École Nationale des Beaux-Arts de Buenos Aires, Argentine

Née à Buenos Aires en 1979.

Ximena de León Lucero a étudié à l'École Nationale des Beaux-Arts de Buenos Aires, Argentine. Après une première spécialisation en ferronnerie d'art, en 2003 elle replonge dans l'univers de l'estampe, orientant son parcours vers la taille douce. Elle intègre en 2003 l'atelier de gravure Contrepoint à Paris et en devient assistante un an plus tard. En 2008, elle rentre à l'Atelier de Gravure de la Cité Internationale des Arts de Paris et travaille pendant 5 ans. Depuis 2013, elle travaille dans son atelier en Bretagne et intervient par le biais de stages dans des ateliers de gravure, des écoles, des lycées en France.

Membre active de plusieurs associations d'estampes. On peut trouver ses œuvres dans des galeries et diverses collections (privées et publiques) de France, Belgique, Espagne, Japon, Danemark, Italie, U.S.A, Mexique, ...

Agnès CALAS

Formatrice à l'association Empreinte

Designer textile, artisan d'art tisserande et formateur.

Agnès Calas est née en 1969 à Suresnes. Elle se forme en design industriel à l'ESDI à Paris avant de découvrir le tissage à Barcelone chez une tisserande. Elle se forme alors à l'Atelier National d'Art Textile à Paris (désormais section textile de l'ENSCI).

Suite à cette formation elle part enseigner comme assistante au Chili à l'Universidad Mayor à Santiago. Elle travaille ensuite chez Pointcarré éditeur de logiciel textile puis sur les tendances au salon Première Vision.

En 2010 elle monte son atelier à côté de Perpignan et collabore avec d'autres artistes et artisans textiles sur des projets pour la décoration ou la haute couture. Membre d'Ateliers d'Art de France, elle donne aussi des formations à l'Atelier du Haut Anjou.

Les collaborations avec des artistes plasticiens viennent aujourd'hui enrichir son activité et étendre sa pratique à la création d'œuvres multiformes auxquelles elle apporte sa connaissance de l'univers textile.

Olivier MOULAI

Formateur à l'association Empreinte

Vidéaste, réalisateur de documentaires

Diplômé des Beaux-Arts de Perpignan

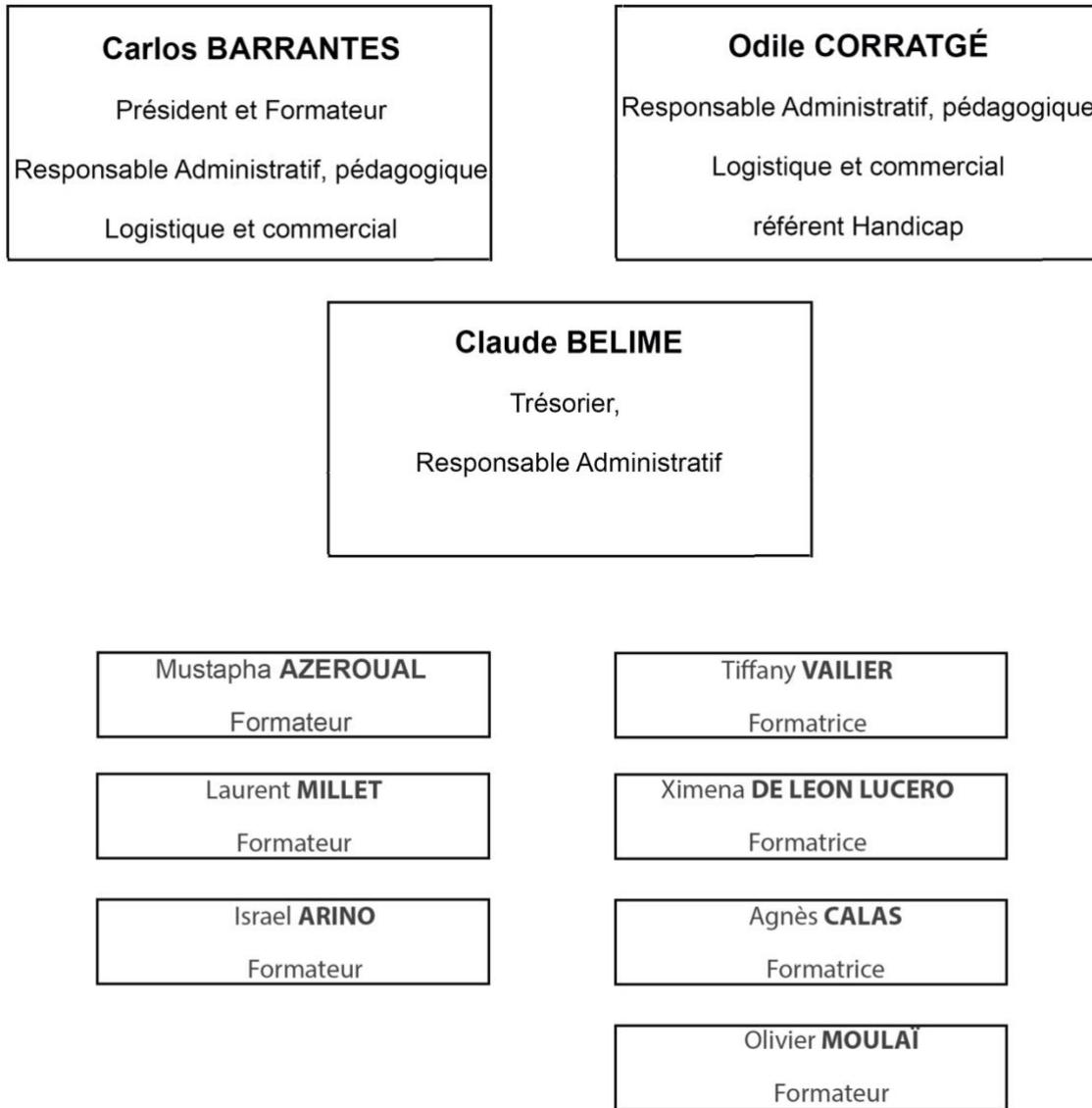
Né à Perpignan, en 1978.

Olivier Moulaï travaille depuis 2007 comme vidéaste indépendant au service d'associations, d'institutions culturelles et de collectivités. Il a notamment travaillé avec Occitanie films, l'agence Tourisme Pyrénées-Orientales, le parc naturel régional des Pyrénées catalanes, le théâtre de l'Archipel – scène nationale de Perpignan, et le réseau des bibliothèques de Perpignan Méditerranée Métropole.

Ses rencontres avec des artistes l'amènent à développer un travail documentaire sous la forme du portrait. *Parking Casino*, court-métrage sur le peintre Nicolas Cussac, est programmé à l'Institut Jean Vigo – cinémathèque de Perpignan, en 2021. La même année, Occitanie film lui confie la réalisation d'un court-métrage sur les décors de *La Baie d'Alger*, téléfilm de Merzak Allouache, tourné dans la région.

Parallèlement à son activité de réalisateur, Olivier Moulaï anime des ateliers de réalisation documentaire et de pratique du montage vidéo, dans le cadre scolaire ou professionnel.

ORGANIGRAMME EMPREINTE



RÈGLEMENT INTÉRIEUR - FORMATION CONTINUE

PREAMBULE

*L'organisme de formation professionnelle **empreinte** est déclaré auprès du préfet de la Région sous le numéro 76 66 02182 66.*

Le présent Règlement Intérieur a vocation à préciser certaines dispositions s'appliquant à tous les inscrits et participants aux différents stages organisés par le Service de Formation Continue dans le but de permettre un fonctionnement régulier des formations proposées.

- **Article 1 :** Conformément à la législation en vigueur (Art. L6352-3 à 5 et R.6352-1 à 8 du code du travail), le présent Règlement a pour objet de définir les règles générales en matière d'hygiène, de sécurité et de discipline.
- **Article 2 :** Le Règlement s'applique à tous les stagiaires inscrits à une session dispensée et ce, pour toute la durée de la formation suivie. Chaque stagiaire est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement lorsqu'il suit une formation et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de ce dernier.
- **Article 3 :** Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant les consignes générales et particulières de sécurité et d'hygiène en vigueur sur le lieu de formation.
- **Article 4 :** Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner dans les locaux en état d'ivresse ainsi que d'y introduire des boissons alcoolisées.
- **Article 5 :** Il est strictement interdit de fumer et de « vapoter » au sein des locaux.
- **Article 6 :** Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident au responsable de la formation ou à son représentant.
- **Article 7 :** Les stagiaires ne devront en aucun cas introduire des produits de nature inflammable ou toxique, ou encore des équipements pouvant nuire au bon fonctionnement du laboratoire
- **Article 8 :** Les animaux sont interdits dans l'ensemble des lieux.
- **Article 9 :** Les horaires de stage sont fixés par Empreinte et portés à la connaissance des stagiaires à l'occasion de la remise aux stagiaires du programme de formation. Les stagiaires sont tenus de respecter les horaires. En cas d'absence ou de retard au stage, le stagiaire en avertit le formateur. Par ailleurs, une fiche de présence est obligatoirement signée par le stagiaire, chaque jour.

- **Article 10 :** Sauf autorisation expresse du Service de Formation Continue, les stagiaires ayant accès au lieu de formation pour suivre leur stage ne peuvent :
 - Entrer ou y demeurer à d'autres fins
 - Faciliter l'introduction de tierces personnes à l'organisme.
- **Article 11 :** Les stagiaires sont invités à se présenter au lieu de formation en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.
- **Article 12 :** Chaque stagiaire a l'obligation de conserver en bon état le matériel qui lui est confié en vue de sa formation. Les stagiaires sont tenus d'utiliser le matériel conformément à son objet. L'utilisation du matériel à d'autres fins, notamment personnelles est interdite, sauf pour le matériel mis à disposition à cet effet. A la fin du stage, le stagiaire est tenu de restituer tout matériel et document en sa possession appartenant à l'organisme de formation, sauf les éléments distribués en cours de formation et que le stagiaire est clairement autorisé à conserver.
- **Article 13 :** Il est formellement interdit, sauf dérogation expresse, d'enregistrer ou de filmer les sessions de formation. La documentation pédagogique remise lors des sessions est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.
- **Article 14 :** Empreinte décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets personnels de toute natures déposés par les stagiaires dans les locaux.
- **Article 15 :** Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions du présent Règlement Intérieur pourra faire l'objet d'une sanction qui peut être : l'avertissement oral ou écrit, l'exclusion temporaire ainsi que l'exclusion définitive. La définition et la mise en œuvre des sanctions, ainsi que la procédure disciplinaire, relèvent du Code du Travail (Art. R6352-3 et suivants).
- **Article 16 :** Le présent règlement est remis à chaque stagiaire avant ou au début de la session de formation.

Empreinte

(Association Empreinte association déclarée)

Siège social :
Association Empreinte association déclarée - 20 Rue Jean Baptiste Lulli 66000
Perpignan

Site :
Empreinte 20 Rue Jean Baptiste Lulli, 66000 Perpignan

La Commission de Certification de CertUp déclare que l'organisme susmentionné a été audité avec succès.

L'organisme répond aux exigences du **Référentiel national** telles que spécifiées en bas de page.

La certification porte sur la catégorie d'actions suivante :

actions de formation (OF - L.6313-1 - 1°)

Pour la Commission de Certification,



Sophie De Vylder
Manager certification
06/04/2024